

## Compte rendu de conférences pédagogiques dans les maisons d'Enseignement secondaire du diocèse d'Angers. Année scolaire 1927-1928.

Numéro d'inventaire : 2006.05571

Type de document : livre

Éditeur : Grassin (G.) et Société Anonyme des Editions de l'Ouest (40, rue du Cornet et rue

Saint-Laud [] Angers)

Imprimeur : Société Anonyme des Editions de l'Ouest

Date de création: 1929

**Description**: Livret broché. Couverture papier. **Mesures**: hauteur: 225 mm; largeur: 140 mm

**Notes** : Grassin (G.) / Société Anonyme de l'Ouest / Richou (V.), administrateur délégué : imprimeurs-librairies de Monseigneur l'Evêque, du Grand Séminaire et du Clergé. Adresse restituée d'après les comptes-rendus des années précédentes. Imprimatur de l'Evêque d'Angers, Monseigneur Joseph Rumeau, daté du 30 mars 1929. Compte rendu présenté par le chanoine Vincent (F.).

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques)

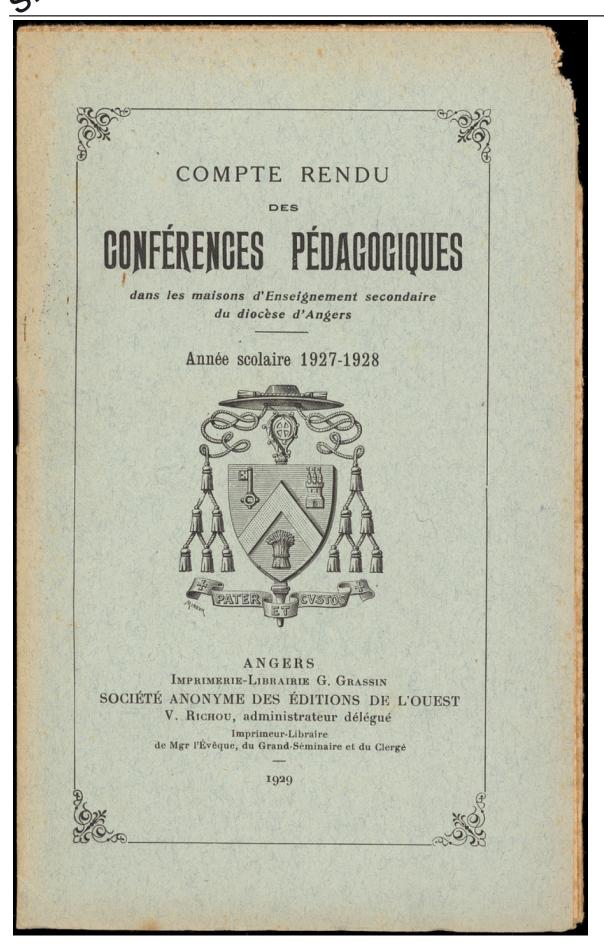
Filière : Institutions privées Niveau : Post-élémentaire Nom de la commune : Angers

Nom du département : Maine-et-Loire Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 22 Mention d'illustration

ill.

Lieux: Maine-et-Loire, Angers







## D'ANGERS

Nous, Joseph Rumeau, par la miséricorde de Dieu et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Évêque d'Angers,

Vu le compte rendu à Nous présenté, par M. le chanoine F. Vincent, Directeur diocésain de l'Enseignement libre, résumant et appréciant les *Conférences pédagogiques* qui ont eu lieu, durant l'année scolaire 1927-1928, dans les Institutions ecclésiastiques de Notre diocèse;

Approuvons ce travail, en permettons l'impression et ordonnons qu'un exemplaire soit adressé à chacun des prêtres qui font partie du corps enseignant dans nos Établissements secondaires.

Angers, le 30 mars 1929.19



+ JOSEPH, Évêque d'Angers.

## MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Grandeur le compte rendu des Conférences pédagogiques et théologiques qui ont eu lieu au cours de l'année 1927-1928 dans les Institutions ecclésiastiques du diocèse.

Le très regretté Mgr Crosnier avait su faire de ce rapport annuel une véritable œuvre d'art. Les commentaires si fins, si pénétrants, si abondants qu'il donnait à la pensée des conférenciers renouvelaient en quelque sorte les sujets traités et constituaient vraiment une œuvre originale dont l'ampleur, semblait-il, appelait un public plus vaste que celui auquel il était destiné.

Si désireux que je sois de marcher sur les traces de l'homme illustre dont vous m'avez fait l'honneur, Monseigneur, de me confier la charge, je ne le suivrai ici, comme en bien d'autres points, que de loin. Je ne commenterai que sobrement les travaux déposés et je me contenterai d'être l'introducteur discret de leurs auteurs auprès de Votre Grandeur.

J'ai reçu quarante conférences complètement rédigées. Il eût pu m'en être remis cinquante-six. Je dis à dessein « il eût pu », plutôt que « il eût dû », car, hélas, ici ou là, des épreuves de santé imprévues sont venues désorganiser la vie scolaire. Des licenciements, des deuils cruels, — à Beaupréau notamment, — ont légitimé, en quelque mesure, les « déficiences ».

Les travaux remis se répartissent ainsi : Sainte-Marie de Cholet : huit ; Combrée : sept ; Saint-Louis de Saumur : sept ; Saint-Julien : six ; Externat Saint-Maurille : six ; Beaupréau : quatre ; Mongazon : deux.

DÉCEMBRE 1927. — I. PÉDAGOGIE. L'égalité d'humeur, ou mieux, l'égalité d'âme : qu'elle est la fleur du vrai optimisme, et comme le sourire de l'éducation, surtout de l'éducation chrétienne. Elle est certainement l'une des principales qualités de l'éducateur dans la vie commune, soit avec ses confrères attelés à la même tâche, soit, dans sa classe ou dans son étude, avec ses élèves. De quoi elle est faite. Si, par aventure, on ne la possède pas, par quels moyens peut-on l'acquérir? En cela, deux François, celui d'Assise et celui de Genève, nous sont de parfaits modèles. L'égalité d'âme n'est-elle pas, à tout prendre, une « vertu » qui nous achemine aux conquêtes de l'apostolat et à la sainteté?

II. Théologie dogmatique. Qu'est-ce que définir en matière de foi ou de mœurs. Parler ex cathedra?